

J'avais prévu cet acte de vandalisme. Et plusieurs fois, en passant auprès du gentil ponceau, je souhaitai qu'un tombeau très simple protégeât, en l'accentuant, la poésie très douce de ce délicieux endroit. Quand donc demanderons-nous à nos morts de protéger et d'illustrer nos sites ? Quand donc cesserons-nous d'exiler les tombes dans de sinistres enclos ?

Nous entassons, dans nos grands cimetières citadins, les monuments funéraires les plus hétéroclites. Les plus coûteux n'y sont pas toujours les plus beaux. Pour le prix d'un de ces monuments, la vieille église que je veux signaler à la curiosité des lecteurs de la *Revue du Lyonnais*, serait consolidée, restaurée, entretenue ; le cimetière abandonné qui l'entoure heureusement serait défriché, planté, arrangé en harmonieux jardin funéraire. Combien je souhaite qu'un favorisé de la fortune visite cette vieille église et la choisisse pour la sépulture de sa famille.

Les raisons qui, sur la fin du XVIII^e siècle, firent débiter le mouvement d'opinion qui a déterminé l'interdiction des inhumations dans les monuments publics, ne sont plus valables aujourd'hui. Notre chimie a fait assez de progrès pour que la momification des cadavres, leur embaumement soit réalisé dans des conditions de stérilisation absolue, par conséquent de sécurité parfaite pour l'hygiène. Ce n'est qu'une question de dépense. Revenons donc sur la prohibition des sépultures ailleurs que dans les cimetières !

Les restes de Pasteur sont où ils doivent être, dans la crypte de l'Institut Pasteur. Il faut le tombeau du savant près du laboratoire qu'il a illustré, le tombeau de l'artiste près d'une de ses œuvres principales, le tombeau du penseur dans le site où il a rêvé. J'aime le tombeau de Chateaubriand sur son rocher dominant la mer. Permettons le tombeau du donateur près du monument ou dans le monument que sa générosité intelligente a favorisé.

Nous souhaitons un ensemble décoratif monumental pour l'extrémité de la presqu'île de Perrache. Il le faudrait somptueux et coûteux. Les deniers publics sont, hélas ! sollicités par des utilisations plus pressantes ! Que n'offrons-nous, à des donateurs, leur sépulture dans les constructions architecturales que leur argent permettrait de dresser au confluent de nos deux fleuves ?

Je souhaite vivement, pour la vieille et pittoresque église de Saint-Sorlin qu'évoquent les dessins accompagnant cet article, un riche donateur cherchant à sa dépouille fragile un asile impérissable.



A soixante kilomètres au sud de Lyon, sur la rive droite du Rhône, Saint-Sorlin est un ancien quartier de cette petite ville de Serrières qui s'étale si joliment au bord de l'eau, à l'ombre d'une longue et haute rangée de platanes. La vieille église du vieux